

Motion

Assemblée Générale des CMCAS

Le 17 octobre 2013

Montreuil le 17 OCTOBRE 2013

Monsieur le Ministre de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie,

Les présidents de CMCAS réunis ce jour en Assemblée Générale prennent connaissance d'une nouvelle tentative des employeurs d'amputer les ressources des Activités Sociales des Industries Electrique et Gazière, dans la continuité de la politique menée par les employeurs envers notre régime spécial de sécurité sociale.

Alors que le prix de l'électricité et du gaz augmente régulièrement, cette baisse est autant incompréhensible qu'inacceptable.

Une telle situation, qui perdure maintenant depuis de trop nombreuses années, est due également au refus du gouvernement de préciser clairement les règles d'application de ce point du statut national des IEG.

Ce sont donc des centaines de millions d'euros que les différents employeurs ne versent pas aux Activités Sociales de l'énergie, acteurs essentiels de l'Economie Sociale et Solidaire.

C'est un véritable « hold-up » !

Il y a un véritable positionnement dogmatique des employeurs qui n'ont comme seul objectif que l'alignement du financement des Activités Sociales sur la base de la masse salariale.

Les motivations profondes de l'amputation du 1% sont à chercher du côté des plans d'économies et des plans sociaux réalisés au profit des actionnaires.

Nous, présidents de CMCAS, représentant les 650 000 bénéficiaires des Activités Sociales des IEG, exigeons ce jour que cette amputation unilatérale et illégale soit immédiatement corrigée.

Nous exigeons toute la transparence pour le calcul du 1% !